



SOCCER SAISON 2018



LES ÉCLAIRS



DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

**Période d'inscription
Du 16 février au 2 mars 2018**

**Inscriptions en ligne (www.saintantoinedetilly.com)
ou dépôt du formulaire complété au bureau
municipal, 3870 chemin de Tilly.**

Pour informations supplémentaires :
Valérie Parent, coordonnatrice des loisirs
Tél. : 418 886-2441, poste 208
loisirs@saintantoinedetilly.com

FONCTIONNEMENT GENERAL

Au soccer, c'est l'année de naissance du joueur ou de la joueuse qui détermine la catégorie dans laquelle il ou elle évoluera.

Le tableau ci-dessous vous permet de situer la catégorie dans laquelle vous devez inscrire votre enfant ainsi que les frais d'inscription qui se rattachent à son inscription.

Naissance (année)	Âge au 31 décembre 2018	Catégorie	Coût	
			16 février au 2 mars 2018	Après le 2 mars 2018 (pénalité de retard)
2014	4 ans	U-05	57 \$	67 \$
2013	5 ans			
2012	6 ans	U-07	117 \$	127 \$
2011	7 ans			
2010	8 ans	U-08	117 \$	127 \$
2009	9 ans	U-10	117 \$	127 \$
2008	10 ans			
2007	11 ans	U-12	137 \$	147 \$
2006	12 ans			
2005	13 ans	U-14	137 \$	147 \$
2004	14 ans			
2003	15 ans	U-16	157 \$	167 \$
2002	16 ans			
2001	17 ans	U-18	157 \$	167 \$
2000	18 ans			
Né en 1999 ou avant		senior	prix d'équipe (varie selon le nombre de joueurs inscrits)	

Les chèques doivent être faits à l'ordre de **Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly** et datés du jour de l'inscription.

La date de remise des uniformes (dépôt de 50 \$ par uniforme) vous sera transmise sous peu. Les chandails d'équipe, sauf pour le U-05, ne devront être utilisés que pour les matchs. Les joueurs devront donc avoir en leur possession un chandail différent pour les pratiques en plus des souliers à crampons, des bas et des protège-tibias.

La saison débutera à la fin du mois de mai. Les équipes pourront toutefois commencer les pratiques plus tôt.

HORAIRE DES PRATIQUES ET DES PARTIES

Dès que l'horaire de l'Association de soccer est disponible, l'information vous sera transmise. Il est toujours possible de consulter directement le site internet de l'association pour connaître tous les détails : www.soccerlotbiniere.com.

RÈGLEMENT PORT DE LUNETTES

Pour les joueurs des équipes locales (U-05 à U-10), il n'y a pas de règlement particulier concernant les lunettes de vue. Pour ce qui est des équipes compétitives et de développement, ainsi que toutes celles évoluant dans LSLLC et LSQM (U-09 ou U-10 mixte développement, U-11 M développement, ainsi que U-12 à senior), le port de lunettes de vue de prescription est permis s'il est accompagné d'un billet de l'optométriste qui certifie que la monture et les verres sont en plastique. Sinon, seules les lunettes de sports seront autorisées. Les lentilles cornéennes (verres de contact), lorsque possible, demeurent un choix plus sécuritaire.

ARBITRES, ENTRAÎNEURS ET FORMATIONS

Nous sommes à la recherche d'arbitres et d'entraîneurs pour la saison 2018. Des formations seront offertes en mai pour perfectionner vos compétences. Les arbitres seront rémunérés et les entraîneurs bénéficient de l'une de nos politiques d'implication ci-dessous. Pour être formé comme arbitre « district » et arbitrer du soccer à 9 et à 11, il faut avoir 14 ans durant l'année 2018. Pour arbitrer du soccer à 7, il faut avoir 12 ans durant l'année 2018. Toutes les personnes intéressées à s'impliquer doivent le mentionner dans la section entraîneur ou arbitre du formulaire.

POLITIQUE D'IMPLICATION

Un **joueur** évoluant pour l'association de soccer de Lotbinière durant la saison 2018 et qui est aussi **entraîneur** d'une équipe de soccer U-05, U-07, U-08 ou U-10 se verra rembourser 50 % de son inscription à la fin de la saison.

Pour le **parent entraîneur**, nous offrons 50 % de réduction pour l'inscription d'un enfant (inscription de l'enfant qui est dans l'équipe du parent entraîneur).

Familles de trois enfants ou plus : rabais de 30 % pour le troisième enfant et les suivants.

PRISE DE PHOTOS 2018 (U-11 À SENIOR)

Toutes les informations relatives à la prise des photos de passeport pour les joueurs de U-11 à senior sont disponibles sur le site web de l'association (www.soccerlotbiniere.com). Si votre situation correspond à l'un des critères affichés, vous devez **obligatoirement** vous présenter à l'une des séances de photo pour créer ou renouveler votre carte d'identité.

Retard et pénalité

Des séances de rattrapage pour les retardataires pourront avoir lieu par la suite, mais il y aura alors une pénalité de 20 \$ qui devra être payée en argent comptant. Aucune excuse ne sera tolérée.

N.B. Pour que le système puisse enregistrer la photo, il est nécessaire que l'inscription soit faite 5 jours auparavant.

LE SOCCER DE NIVEAU A ET LA LIGUE DE DEVELOPPEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le soccer de niveau A rassemble les joueurs qui sont un peu plus forts que la moyenne, mais pas assez pour évoluer en classe AA. Les équipes de ce niveau pratiqueront un peu plus que les équipes locales, et ce, pour développer le plein potentiel des joueurs. Le tarif d'inscription dans ces équipes est un peu plus élevé pour cette raison. Les pratiques se dérouleront un peu partout sur les terrains de la MRC de Lotbinière, en essayant de respecter la provenance des joueurs composant l'équipe.

La ligue de développement se trouve à être l'équivalent du soccer de niveau A, mais pour les plus jeunes. La ligue de développement représente des équipes de U-09 à U-11 composées de jeunes ayant le potentiel pour passer dans le niveau A dès qu'ils seront d'âge U-12. Dans ces niveaux de compétition, les parties peuvent être jouées sur la Rive-Nord comme sur la Rive-Sud. Les équipes viennent généralement des associations suivantes : Lac-Beauport, Québec-des-Rivières, Beauport, Laurentien, Thetford-Mines, Saint-Georges, Sainte-Foy, Charlesbourg, Chaudière-Est, Chaudière-Ouest, Saint-Étienne. Un coût supplémentaire (125 \$) sera chargé lors des camps d'entraînement pour payer les réservations de gymnase et le personnel (entraîneurs qualifiés) nécessaires à la tenue de ceux-ci.

Un camp de mise en forme et de sélection (environ 2 à 4 jours) sera obligatoire à chacun des joueurs inscrit dans l'une ou l'autre de ces catégories afin de déterminer les joueurs retenus. Consulter le site web de l'association (www.soccerlotbiniere.com) pour connaître les détails concernant les camps de mise en forme et de sélection.

CATEGORIES SENIOR ET O-35

Chaque joueur devra s'inscrire auprès de sa municipalité de résidence, mais les équipes déjà formées par des groupes de joueurs seront respectées. Les joueurs n'appartenant pas à une équipe déjà formée seront regroupés pour créer, si le nombre le permet, une autre équipe. Un dépôt de 200 \$ par équipe est désormais exigé et il doit être fait pour le 1^{er} avril 2018. Ce dépôt est une prévision par équipe pour compenser les coûts liés aux pénalités et sera déduit à la fin de la saison. De plus, la ligue de soccer Québec-Métro offre différentes catégories de soccer pour adultes. Si l'aventure vous intéresse, faites-le savoir au coordonnateur de l'ASL (coordo_asl@hotmail.com) et celui-ci vous informera des modalités d'inscription et vous mettra en communication avec la personne responsable.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nouveauté Les inscriptions en ligne seront disponibles à partir du 16 février sur le site internet de la municipalité, au www.saintantoinedetilly.com. Cliquer sur le lien : Inscription en ligne, dans la section loisirs. Les directives seront indiquées.

Vous pouvez également déposer le formulaire d'inscription complété au bureau municipal, 3870 chemin de Tilly.

Important : La façon principale de communiquer avec les parents est le courriel, donc le prendre en considération lorsque vous choisirez le parent responsable.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

S.V.P. compléter votre formulaire d'inscription en lettres moulées



Parent responsable	
Prénom et nom	
Courriel	
Téléphone (domicile)	
Téléphone (cellulaire)	
Adresse	
Numéro assurance social	
Autorisation photo	Signature :

Joueur 1	
Prénom et nom	
Date de naissance – JJ/MM/AAAA	
Numéro d'assurance maladie	Expiration :
Catégorie et coût	U - ,00 \$

Joueur 2	
Prénom et nom	
Date de naissance – JJ/MM/AAAA	
Numéro d'assurance maladie	Expiration :
Catégorie et coût	U - ,00 \$

Joueur 3	
Prénom et nom	
Date de naissance – JJ/MM/AAAA	
Numéro d'assurance maladie	Expiration :
Catégorie et coût	U - ,00 \$

Inscription(s)	
Pénalité	
Total	,00 \$

Intérêt pour le soccer compétitif et/ou de développement	
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Intérêt pour être arbitre		Intérêt pour être entraîneur	
Prénom et nom		Prénom et nom	
Âge		Catégorie	
Numéro de		Numéro de téléphone	
Courriel		Courriel	

J'autorise la Municipalité à me photographier durant mes cours et à publier des photos à des fins de promotion seulement : oui non



En signant cette demande d'inscription, vous devenez éligible à participer aux activités sanctionnées par la Fédération de Soccer du Québec et/ou l'Association Régionale de Soccer (ARS) et vous vous engagez à respecter la réglementation en vigueur. Le membre atteste que toutes les informations sur ledit document sont exactes.

Signature : _____ Date : _____
Pour les membres de moins de 14 ans, la signature d'un tuteur est obligatoire.

Seuls les employés de la fédération, les dirigeants, leurs représentants et mandataires auront accès aux renseignements contenus dans ce bordereau.